



Prêt immobilier revendu à MCS

Par **Marco08**, le **28/02/2022** à **10:51**

Bonjour en 2012 le crédit agricole à revendu mon prêt à mes je n'ai jamais eu d'information sur le prix de la revente

Depuis cette date je paye mon échéance à cette société en donnant toujours plus que la mensualité prévu avec le CA

Je pense donc avoir payé plus a mcs que le coût du rachat de mon prêt à cette société

Ma question est-ce légal de leur part

Par **Marck.ESP**, le **01/03/2022** à **07:36**

Bonjour

Pour jouer toutes la cartes possibles, peut-être devriez vous adresser un R/AR, demandant un état de votre dossier, le prix de rachat et l'attestation des montants déjà versés... Sans réponse, faites la même demande via leur médiateur